

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 41 (1983)

Heft: 2

Artikel: Vaud 1968 : examen rétrospectif d'une étude prospective

Autor: Lasserre, Claude

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-139006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VAUD 1986

EXAMEN RÉTROSPECTIF D'UNE ÉTUDE PROSPECTIVE

Claude LASSERRE,
ancien président de la Société d'études
économiques et sociales, Lausanne

Il y a près de 20 ans, en 1965 et 1966, un groupe d'étude institué au sein de la Société d'études économiques et sociales a consacré 25 séances et de très nombreuses heures de travail individuel à une étude prospective de l'horizon 1986 pour le Canton de Vaud. Cette étude de plus de 90 pages a été publiée à la fin de 1966 sous forme d'un numéro spécial de la *Revue économique et sociale*, sous le titre «Vaud 1986 - étude prospective».

Près de 17 ans se sont écoulés depuis lors. Il n'est donc pas sans intérêt de jeter aujourd'hui déjà un regard critique sur l'activité et sur les conclusions du groupe d'étude.

Il n'est cependant pas possible, dans les limites imposées au présent article, d'analyser en détail chacune des prévisions contenues dans les 90 pages fort denses de la brochure de 1966 ni d'apprécier le sort que les années subséquentes leur a réservé. Mais la confrontation de ce document avec la réalité vécue permet de tirer quelques enseignements.

Disons d'emblée que, dans l'ensemble, ce que Vaud 1986 présentait comme probable n'a guère été démenti par les faits et que ce qui était estimé souhaitable, c'est-à-dire les actions préconisées, a beaucoup conservé de son actualité. Bien sûr, dans quelques cas précis, la réalité ne cadre pas avec les prévisions. Il vaut donc la peine de rechercher le pourquoi de ces divergences, comme aussi celui des convergences.

Deux instruments s'offrent à celui qui veut scruter l'avenir et prendre le risque de publier ses conclusions : d'une part l'analyse des tendances du moment, dont il doit discerner la puissance afin de les projeter dans l'avenir en les pondérant, c'est-à-dire en tenant compte de leurs forces respectives. D'autre part la recherche de

certains faits, dont l'influence est aujourd'hui imperceptible (par exemple l'épuisement prochain de telle ressource naturelle ; l'état d'avancement d'une recherche scientifique importante ; etc.) mais qui peuvent avoir demain des conséquences majeures.

Pour peu qu'ils aient été de bons observateurs de leur époque et qu'ils aient eu assez de perspicacité pour discerner le poids respectif des grands courants d'alors, les auteurs de «Vaud 1986» entreprenaient une tâche «relativement facile». Le fait qu'une bonne partie de leurs prévisions se soient réalisées est donc dans la nature des choses. Tel est le cas de quelques pronostics globaux :

- population suisse atteignant 6 à 7 millions d'habitants en 1986 (p. 12). Or tout laisse prévoir qu'elle se situera très près de 6,5 millions ;
- élévation du niveau de vie de l'ordre de 50% (p. 10). En 16 ans les salaires réels des ouvriers ont déjà progressé de 46% ;
- époque caractérisée par le changement rapide et la croissance (p. 9) ; en 15 ans le PNB a cru de 34% en termes réels ;
- coût de plus en plus démesuré des nouvelles techniques et influence de ces dernières sur le comportement des hommes (p. 11) ;
- etc.

Dans le domaine particulier des prévisions démographiques, les auteurs de «Vaud 1986» avaient eu la prudence de ne pas retenir les prévisions les plus optimistes en ce qui concerne l'ensemble de la Suisse. Curieusement, ils n'ont pas eu la même retenue dans le cas du Canton de Vaud ; ils se sont en effet fortement trompés en admettant ici une progression de quelque 20% en 20 ans qui porterait la population du Canton à 590'000 habitants. Or, la réalité devrait se situer à 10% de croissance seulement et par conséquent à quelque 530'000 habitants en 1986. Cette erreur est due probablement à la psychose optimiste de l'époque, fortement influencée par le mythe de la croissance continue. Tant il est vrai qu'il est aussi difficile de faire des prévisions prudentes en période d'expansion que de prévoir un avenir souriant en phase de dépression : l'extrapolation linéaire ou asymptotique est toujours la plus attrayante !

Les auteurs de «Vaud 1986» avaient également bien discerné les tendances fondamentales de l'activité économique, marquées par un développement croissant du secteur tertiaire au détriment des secteurs secondaires et primaires (p. 43/44). Mais ils n'ont pas eu l'audace d'inscrire dans leurs prévisions chiffrées toute l'ampleur

qu'allait prendre le mouvement. Ils osèrent bien prévoir que la part de la population active occupée dans l'agriculture tomberait de 11,2% en 1960 à 6,5% en 1986 (au recensement de 1980 elle n'était déjà plus que de 6,1%), mais pour le secondaire ils n'inscrivirent timidement qu'un recul de 50,5% à 49,5% de la population active (en 1980 les statisticiens fédéraux n'ont trouvé que 38,9% et le recul continue depuis lors).

De même, pour le tertiaire, les auteurs osèrent envisager une progression de 38,3% à 44%. C'était déjà important, mais bien en-dessous de ce qui allait se passer puisque, en 1980, la statistique donne déjà 55%. Cet exemple est intéressant, dans la mesure où il fait ressortir qu'il est «relativement facile» de prévoir une tendance, mais plus périlleux d'en déterminer l'ampleur future. En outre on peut soupçonner que nos futurologues de 1966 ont cédé ici à la tentation de confondre quelque peu le «probable» et le «souhaitable» ; tant il est vrai qu'à l'époque on considérait comme indispensable que le secteur secondaire conserve son importance dans le pays pour assurer la pérennité de l'économie nationale.

Une autre erreur des auteurs de «Vaud 1986» retient l'attention : ils avaient cru discerner dans l'énergie nucléaire l'une de ces activités dont les développements multiples allaient marquer les années à venir et ils pensaient que le Canton de Vaud disposait sur son territoire de deux atout majeurs pour être partie prenante de cette évolution : la centrale de Lucens et l'EPFL. On ne peut pas reprocher aux membres du groupe de travail de n'avoir pas envisagé l'accident qui allait transformer la grotte de Lucens en site archéologique et partiellement couper l'élan à tous ceux qui, dans le Canton, misaient sur ce développement. On doit en revanche constater que les auteurs de «Vaud 1986» n'ont pas su discerner la force du courant anti-nucléaire qui commençait à agiter le peuple suisse, et en particulier le Canton de Vaud. Or, en s'amplifiant, ce courant devait nécessairement décourager les entreprises du Canton d'inscrire dans leur programme de recherche et de production ce qui participerait au développement du nucléaire.

Pourtant nos futurologues de 1966 avaient bien conscience qu'une prévision portant sur 20 années – donc sur une période très longue, s'agissant du futur – ne pouvait se limiter à l'examen des statistiques de toutes sortes mais qu'elle devait faire une large place aux facteurs psychologiques, et à l'évolution des mentalités. Avec 17 ans de recul, on peut dire que ce sont même les parties les plus intéressantes – aujourd'hui encore – de «Vaud 1986».

Ces quelques exemples font bien ressortir le genre d'écueils que rencontrent ceux qui scrutent l'avenir lointain et la nature des erreurs d'appréciation qui peuvent être commises. Ces obstacles suffisent-ils pour condamner d'avance l'utilité des études prospectives et pour conclure rétrospectivement qu'il ne valait pas la peine d'entreprendre celle de «Vaud 1986» ?

Sans doute non ; et cela pour diverses raisons.

Même si une étude prospective se limite en réalité à l'examen des tendances actuelles et à un essai d'extrapolation pour l'avenir, le seul fait de dégager ces tendances, de les pondérer et d'apprécier la résultante de ces forces dans le futur, est d'une utilité évidente pour tous ceux qui ont à prendre des décisions engageant l'avenir. Ce ne peut être qu'un instrument de travail, un catalogue de références, qui sera d'autant plus utile que ses auteurs auront indiqué le cheminement de leur réflexion et auront ainsi permis à chaque lecteur de refaire rapidement le même chemin et - le cas échéant - de déterminer si ses propres hypothèses conduisent à s'écartier de la voie tracée et à formuler une prévision différente. C'est bien dans ce sens qu'à l'époque le directeur de tel service de l'administration cantonale a enjoint à tous ses collaborateurs directs de garder «Vaud 1986» à portée de main et de s'y référer lors de l'élaboration de propositions engageant l'avenir. C'est dans la même perspective que plusieurs cadres de l'économie vaudoise ont effectivement gardé ce document et l'ont consulté à diverses reprises. Nous savons, par quelques exemples, qu'aujourd'hui encore de tels cas se présentent.

Une autre raison d'être de ce genre d'étude doit être encore mentionnée : «Vaud 1986» est le résultat d'une réflexion collective qui a mis à contribution près de 50 personnes ; nombre d'entre elles occupaient une place en vue dans l'économie, la politique, le monde du travail, les grandes administrations, l'enseignement supérieur, etc. Pour beaucoup d'entre elles c'était un exercice tout nouveau que de se demander si leur action de tous les jours s'inscrivait dans une vue à long terme et répondait bien à ce dont le Canton aurait besoin demain et même après-demain. Le seul fait de participer de près ou de loin à «Vaud 1986» a ouvert les yeux de plusieurs d'entre elles et a eu, de ce fait, des conséquences immédiates dans la mesure où elles ont été ainsi amenées à repenser certains objectifs, voire le but principal de leur action.

De plus, «Vaud 1986» n'était pas un catalogue des évolutions probables. Ses auteurs se sont aussi prononcés sur ce qui leur paraissait souhaitable, c'est-à-dire sur les efforts à entreprendre pour infléchir le cours naturel des choses ou surmonter des obstacles à prévoir. Ce catalogue d'idées constructives et de recommandations, inscrites dans une description tant soit peu cohérente de l'avenir prévisible, va bien au-delà de la simple extrapolation des tendances du moment et peut par conséquent rendre d'autres services.

Les auteurs de «Vaud 1986» avaient espéré que leur exemple ferait école et qu'il inciterait les gouvernements cantonaux à «prendre l'initiative de ces études prospectives d'ensemble, de constituer les organismes nécessaires et de faciliter les travaux en mettant à disposition l'abondante documentation des services publics». Cet appel n'a guère eu d'écho dans notre pays, c'est donc l'occasion de le renouveler !